

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15968**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des Organisations mention Métiers de l'Entrepreneuriat et Développement de la PME

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé	Le Président de l'Université de Lille 1, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels ont pour mission de créer ou de reprendre des TPE/PME dans les domaines du commerce et de l'artisanat, ou encore de porter des projets d'intrapreneuriat dans des PME/PMI :

- assimiler et diffuser le processus entrepreneurial et intrapreneurial,
- gérer les aspects économiques, juridiques, financiers et fiscaux de l'entreprise
- manager une (petite) équipe
- rechercher des partenaires et des alliances pour élargir leur réseau
- pour les repreneurs, posséder la capacité d'auditer une entreprise à racheter
- pour les intrapreneurs, posséder la capacité à gérer un projet novateur dans une entreprise

Maîtriser le montage d'un business model et d'un business plan

Maîtriser les méthodes de définition d'une politique commerciale

Maîtriser les méthodes de prospection et de négociation clients/fournisseurs

Connaître le marché et l'environnement économique de la TPE/PME

Connaître les acteurs de la création/reprise d'entreprise, les divers organismes de financement, les organismes de soutien aux TPE/PME

Maîtriser l'outil informatique et les outils de gestion

Etre en capacité de constituer une équipe (projet), de la diriger et de l'animer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous types de TPE/TPI, Artisanat PME/PMI, pour les créateurs et les repreneurs

Tous types de PME/PMI pour les intrapreneurs

Dirigeant de TPE/PME

Chef de projet

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les 450 h de formation sont organisées sur 2 sites :

Celui de l'IAE pour les étudiants venant de la métropole

lilloise, et celui du Lycée de Wingles pour les étudiants

venant des agglomérations de Lens, Béthune, Hénin-

Beaumont ; avec des regroupements à l'IAE.

Découpée en 2 semestres, la formation s'étale de miseptembre

à fin juin et se décompose ainsi :

410 heures d'enseignement (410 heures par étudiant ; 450

pour le total des 4 options, dont 2 obligatoires).

150 heures de projet tuteuré.

Le planning prévisionnel est le suivant :

Semestre 5

15 semaines de : 2,5 journées d'enseignement par semaine

+ 2 journées de Projet tuteuré (pendant 10 semaines).

Semestre 6

15 semaines de : 2,5 journée d'enseignement par semaine

+ 2 jours/semaine en construction du Business plan.

Stratégie d'entreprise : démarche entrepreneuriale, stratégies globales, de domaine et développement, le management de projet en TPE, PME/PMI : exercices pratiques, études de cas, examens écrits en cours de formation (contrôle continu).

Le métier d'entrepreneur : constitution du réseau, communication et développement personnel, management d'équipe et motivation, GRH et des compétences : exercices pratiques, jeux de rôle, mises en situation réelles, examens écrits et oraux en cours de formation (contrôle continu).

Stratégie commerciale : intelligence des marchés et méthodologie d'étude de marché, stratégie marketing et marketing opérationnel, gestion de la relation client, négociation : exercices pratiques, jeux de rôle, mises en situation réelles, examens écrits et oraux en cours de formation (contrôle continu).

Outils de gestion comptable et financière : comptabilité financière et de gestion, fiscalité, analyse comptable, gestion prévisionnelle : exercices pratiques, études de cas en cours de formation (contrôle continu).

Approche juridique de l'entreprise : droit civil, droit commercial des sociétés, droit de la propriété industrielle : exercices pratiques, mises en situation réelles, examens écrits et oraux en cours de formation (contrôle continu).

4 Options : spécificités des repreneurs, des intrapreneurs, anglais, utilisation professionnelle d'Internet et des sites web ; 2 options obligatoires parmi les 4 : exercices pratiques, mises en situation réelles, examens écrits et oraux en cours de formation (contrôle continu).

Projet tuteuré :

-rapport et soutenance orale de l'audit organisationnel en PME/PMI

-rapport business model

Stage : rapport et soutenance orale du projet en entreprise pour les intrapreneurs

Rapport business plan pour les créateurs et pour les repreneurs

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants, chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Texte réglementaire :
**Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence
professionnelle**

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 12 septembre 2006 relatif aux habilitations de l'Université de Lille 1 à délivrer les diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26/04/2002.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://ofip.univ-lille1.fr/>

Autres sources d'information :

[PDF de la formation](#)

Lieu(x) de certification :

IAE de Lille
104 avenue du Peuple Belge
59043 Lille Cedex

Lycée Voltaire de Wingles
62 Wingles

Institut Catholique de Lille
60 boulevard Vauban
BP 109

59016 Lille Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE de Lille
Lycée Voltaire de Wingles
Institut Catholique de Lille

Historique de la certification :

Formation complémentaire d'Initiative Locale adossée à des BTS, en Commerce et gestion, Développement de la PME, au DUT GEA, à la L2 Economie-Gestion